

COMMUNE DE SAINT ANDRE DE CUBZAC

Incorporation du chemin et du passage du Rivet

NOTICE DE PRESENTATION / NOTICE EXPLICATIVE

1. Situation

La partie de chemin du Rivet concernée et le passage du Rivet se situent au Sud Est de l'agglomération, au lieu dit « Cabarieu». Ils sont situés entre la route de Libourne et le chemin de Cabarieu.

2. Propriétaires

L'assiette de cette voie appartient :

Numéro de parcelle	Propriétaires
C 3618	Association Syndicale du Lotissement de Cabarieu

Cette enquête a pour objet le classement dans la voirie communale :

- d'une partie du chemin du Rivet, parcelle C 3618 (C 1904p)
- du passage du Rivet, parcelle C 3618 (C 1904p)

Seules la chaussée, les bordures, les entrées charretières et la zone de l'arrêt de bus avec ses équipements sont incorporées dans le domaine public.

La voirie appartient aujourd'hui au propriétaire indiqué dans l'état parcellaire.

Le passage du Rivet est une impasse ouverte à la circulation publique et débouche sur le chemin du Rivet.

La section du chemin du Rivet concernée par l'incorporation s'étend de l'intersection avec le chemin de la Prévoté jusqu'aux limites des parcelles 1892 et 1932 d'un côté et 1901 et 2949 de l'autre. Cette voie est ouverte à la circulation publique depuis la Route de Libourne jusqu'au Chemin de Cabarieu.

4. Caractéristiques techniques

La partie de chemin du Rivet concernée et le passage du Rivet sont repris en l'état.

La chaussée est en enrobée, tenue par des bordures basses type A2 avec des caniveaux CS2. La largeur de l'emprise est de 5m avec un giratoire de 16 de diamètre environ au bout du passage du Rivet.

Les accotements sont des espaces verts.

Les réseaux communs sont gérés par les concessionnaires. Un éclairage public est existant (3 candélabres).

5. Etat d'entretien

Les enrobés sont en mauvais état général avec des arrachements et des trous en formation au niveau des zones de giration.

Les bordures ne présentent pas d'affaissements mais de nombreuses épaufrures.

Les candélabres sont d'un modèle récent avec des mâts et des luminaires en bon état.